



vous propose des

Interventions en Milieu Scolaire

Pourquoi il existe des
"Gay pride"? Les homosexuelles
veulent être traités comme
touts le monde, mais ils
se comporte différemment

Si votre enfant adoptif reçoit
des moqueries et il est porteur
comment allez vous réagir? avez
d'adopter avez vous pensez à
cela?

**Avez
vous
eu
une
relation
amoureuse sérieuse?**

quel est la réaction
la plus fréquente, quand les
parents apprennent que
leurs enfants sont **homosexuels ou
lesbiennes?**

quel est le plus difficile
quand on est attiré par le
même sexe que quelqu'un?

Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie

► N°Azur 0810 108 135

Association agréée par le ministère de l'Éducation Nationale
au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public



Objectifs de l'intervention

- 1. Lutter** contre les discriminations et les agressions verbales ou physiques dont certain-e-s jeunes des deux sexes peuvent être victimes à l'école en raison de leur orientation sexuelle, réelle ou supposée, ou de leur identité de genre.
- 2. Prévenir** les conséquences de ces agressions et discriminations (dégradation des résultats scolaires, dépression, comportements à risque, suicide).
- 3. Rappeler** les grands principes de l'universalisme républicain, sur le respect de la personne humaine et sur l'égalité des droits.
- 4. Informer** sur les dispositifs de lutte contre les agressions et discriminations et sur les ressources disponibles aux victimes.
- 5. Déconstruire les stéréotypes** et faire réfléchir les élèves sur leurs attitudes, pratiques et croyances au sujet de l'homosexualité.

Public visé

Tou-te-s les élèves des établissements publics et privés de la classe de 4^{ème} au BTS.

Gratuité

Les interventions sont gratuites.

Nous demandons dans la mesure du possible la prise en charge des frais de déplacement des intervenant-e-s.

Durée

2 heures.

Dans quel cadre pouvez-vous faire appel à SOS homophobie ?

L'intervention en milieu scolaire peut faire partie d'un projet pédagogique tel que les journées destinées à lutter contre les discriminations ou à promouvoir la citoyenneté.

Elle peut également être à l'initiative d'un-e professeur-e ou d'un-e autre membre de l'établissement. Quoi qu'il en soit, nous n'intervenons qu'avec l'accord du chef d'établissement et en présence d'un-e adulte de l'établissement responsable des élèves.



Notre savoir-faire

- ✓ Les intervenant-e-s sont toujours en binôme, si possible mixte et sont tou-te-s bénévoles, formé-e-s et habilité-e-s, et sont signataires de la charte des interventions en milieu scolaire de SOS homophobie.
- ✓ Les interventions sont fondées sur un module de l'association, éprouvé depuis plus de 7 ans, et amélioré chaque année grâce aux retours de deux questionnaires, l'un destiné aux professeurs et l'autre aux élèves.
- ✓ SOS homophobie a reçu l'agrément national au titre des associations complémentaires de l'enseignement public ainsi que les agréments académiques dans les trois académies de l'Île-de-France.
- ✓ Plus de 7000 élèves ont été sensibilisés en 2010- 2011, près de 20 000 depuis 7 ans.

Déroulement de l'intervention

- ➔ Rappels et définitions des principales discriminations (sexisme, racisme, homophobie, lesbophobie, transphobie...) fondées sur les mêmes principes : méconnaissance et peur de la différence.
- ➔ Film pédagogique et commentaires des élèves. Échanges interactifs pour déconstruire les principales idées reçues.
- ➔ Rappels de la législation relative à l'orientation sexuelle et des lois contre l'homophobie.
- ➔ Distribution de « petits papiers blancs » pour permettre à chaque élève de poser des questions de façon anonyme. Réponse des intervenant-e-s et déconstruction des stéréotypes.
- ➔ Synthèse et conclusion.
- ➔ Distribution de questionnaires pour connaître l'avis des élèves et de la personne représentant l'établissement lors de l'intervention.

Nos engagements ¹

- ✓ **Légalité** : les intervenant-e-s respectent les lois en vigueur et n'incitent pas leur public à les enfreindre.
- ✓ **Caractère non-partisan et laïcité** : les intervenant-e-s agissent au nom de l'association et observent une stricte neutralité dans les domaines religieux et politiques.
- ✓ **Universalisme républicain** : les interventions se situent dans le cadre strict de l'universalisme républicain à l'exclusion de tout communautarisme : il s'agit seulement de faire progresser le respect de la personne humaine et l'égalité des droits, et non de promouvoir des droits particuliers.
- ✓ **Rigueur** : les intervenant-e-s ne s'appuieront au cours de l'intervention que sur des éléments dont la validité et le sérieux sont établis.
- ✓ **Évocation de la sexualité** : l'objet de l'intervention est la lutte contre l'homophobie et non la sexualité, notamment homosexuelle. Les intervenant-e-s n'aborderont pas le domaine de la sexualité sauf s'il s'agit de déconstruire une idée reçue et/ou de prévenir un comportement à risque. Dans ce cas, les intervenant-e-s veilleront à conserver un discours adapté à la sensibilité de leur public.

¹ extraits de la charte des interventions, disponible en intégralité sur notre site internet



Quelques commentaires d'enseignant-e-s

“ L'homophobie dans un lycée de la banlieue parisienne, c'est souvent des mots dénués de sens. On dit "pédé" sans jamais mesurer le caractère injurieux du propos.

La venue de l'association pour des actions de prévention des discriminations a grandement permis de déconstruire les préjugés de nos élèves et peut-être ceux des adultes également. Ce travail est utile et va dans le sens d'un "Mieux vivre, tous ensemble". Il requiert bienveillance, sérieux et professionnalisme, et c'est ce que nous avons trouvé chez les intervenants pourtant bénévoles de SOS homophobie.

Cela fait maintenant quatre ans que nous avons choisi de systématiser ces actions de sensibilisation à tous nos élèves de première et le résultat est surprenant : la très grande majorité des élèves s'est approprié cette problématique et la lutte contre l'homophobie fait désormais partie de "l'esprit maison". ”

Véronique Elédut, CPE au lycée Corot de Savigny-sur-Orge (91)

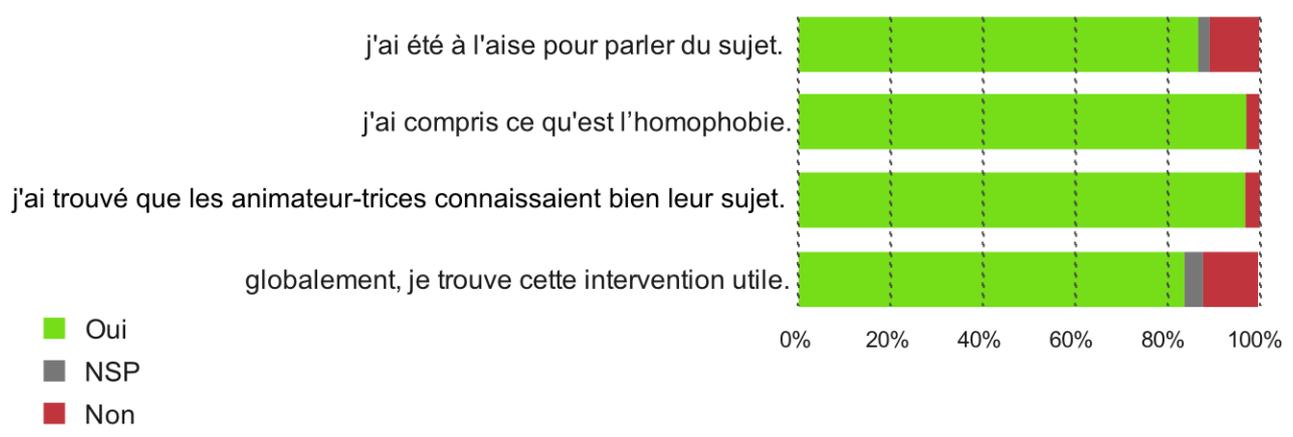
“ Depuis 2007, nous convions l'association pour sensibiliser nos collégiens à la lutte contre les différentes discriminations, dans le cadre du mois de la santé et de la citoyenneté. Si les élèves ont déjà été invités à réfléchir sur le respect des différences, il se trouve que l'homophobie n'avait jamais été abordée par l'école.

Bien que le sujet puisse déstabiliser, voire mettre certains adolescents mal à l'aise, la parole se libère spontanément dans un échange dynamique et enrichissant qui fait le point sur les différentes discriminations, sans devenir un discours moralisateur et ennuyeux.

A travers les témoignages des intervenants notamment, les élèves prennent conscience des difficultés que peuvent rencontrer ceux qui n'ont que le tort de s'aimer dans une société souvent intolérante, et sont étonnés d'avoir pu discuter aussi facilement avec les membres de SOS homophobie.

L'équipe pédagogique du collège du Bugey, Belley (01)

L'avis des élèves



(sur plus de 6600 questionnaires – année scolaire 2010-2011)

Pour en savoir plus

- ➔ N'hésitez pas à nous contacter par courriel : ims@sos-homophobie.org
- ➔ Vous pouvez consulter le module d'intervention en milieu scolaire et l'intégralité de notre charte sur notre site : www.sos-homophobie.org rubrique Prévenir
- ➔ Visitez notre site internet dédié aux ados : www.cestcommeca.net